

**Zeitschrift:** Gazette musicale de la Suisse romande  
**Herausgeber:** Adolphe Henn  
**Band:** 2 (1895)  
**Heft:** 23

**Artikel:** Le dictionnaire Riemann  
**Autor:** Moriaud, Paul  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1068519>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Comme compositeur, M. De Greef a déjà fourni toute une série d'œuvres délicates, bien personnelles et sincères, quoique pas toujours exemptes d'une certaine recherche. On connaît de lui toute une série de compositions pour chant et pour piano ; une *Suite symphonique*, pour orchestre ; une *Ballade* en forme de variations sur un vieux thème flamand, pour instruments à archet ; une cantate, *Les Passions humaines* (pour l'inauguration du monument Lambeau) ; une *Fantaisie* pour piano et orchestre sur de vieilles chansons terriennes, etc. G.-H.



## LE DICTIONNAIRE RIEMANN



LA France possède à profusion les dictionnaires et les lexiques. Il en est sur tous les sujets : sur les langues, les littératures et l'art, — au sens étroit du mot, qui exclut aimablement la musique, — sur la philosophie, — sur le droit et la politique, — sur l'histoire, la géographie, la biographie et la mythologie, — sur l'agriculture et les sciences naturelles, — sur la médecine, — sur la pharmacie, — que sais-je encore ? je n'en cite que quelques-uns qui me sont connus. La biographie musicale a les siens, gros ou petits, Fétis-Pougin ou Lajarte-Baudoin ; la science musicale en eût, combien imparfaits il est vrai, il y a cinquante, cent ans et plus, grâce à Rousseau, grâce aux frères Escudier. La « musique », ce terme pris dans toute son acception, n'en a jamais eu. On peut même affirmer aujourd'hui que pour aucune de ses parties elle n'en a plus ; pour la biographie même, on peut douter qu'abstraction faite de son prix considérable qui la rend inaccessible à la plupart des bourses, l'œuvre de Fétis complétée par Pougin puisse encore suffire, si l'on considère toutes les vies qui se sont écoulées, toutes les figures qui sont apparues depuis sa publication, toutes les erreurs qu'ont corrigées les travaux plus récents.

Cette lacune est regrettable. Disposait-on de

l'énorme bibliothèque nécessaire, et qui peut en disposer ? la recherche d'un renseignement est chose difficile et le savant ne se distingue souvent de l'ignorant, qui heureusement l'ignore, que parce qu'il sait trouver vite, ou retrouver, ce qu'il désire savoir où ce qu'il sut un jour. Le dictionnaire fait de l'homme du monde un demi-savant pour le moins, et il n'en demande pas davantage, s'octroyant volontiers, en toute innocence de cœur, les qualités d'intelligence et de culture générale en une matière qui distinguent le savant véritable.

Comment donc la musique n'a-t-elle point encore son dictionnaire, en pays français ? Faire de la musique, écouter de la musique, y est bien l'occupation la plus répandue en dehors de celles qu'imposent les nécessités de la vie, et de plus en plus, à mesure que se répand et s'élargit l'instruction, chacun de nous à ses petites curiosités à satisfaire. C'est qu'un dictionnaire musical est peut-être, de tous, le plus difficile à composer. Art d'assembler les sons, la musique est aussi un ensemble d'arts manuels ; son domaine est immense, il touche à tout : à l'histoire et à la biographie, à la pédagogie et à la technologie, à l'acoustique, à l'esthétique, à une foule de sciences en « ique ». Plus qu'aucun autre, un dictionnaire de musique court le risque d'apparaître trop technique ou trop superficiel, et d'être ainsi, ou bien inaccessible au grand public, ou de trop mince utilité pour les musiciens, alors qu'il doit également s'adresser à ces deux classes de lecteurs.

Il s'est trouvé en Allemagne un homme qui réunissait toutes les qualités indispensables à l'œuvre. Cet homme est M. Hugo Riemann, que l'Université de Leipzig appelait récemment à la chaire de science musicale. Il a la vraie intelligence, — claire, rapide et profonde à la fois, — une puissance de travail incroyable, un esprit multiple et curieux, la conscience sévère et loyale du savant, et derrière lui, déjà, toute une existence consacrée à la musique et aux recherches musicales. Il a composé pour piano, quatuor et orchestre, il a écrit sur l'expression (*Dynamik und Agogik*) un livre qui a fait époque, une *Histoire de la notation* sans laquelle MM. Lussy et David n'eussent point sans doute

obtenu de l'Académie le prix Bordin, une *Vergleichende Klavierschule* comparant toutes les méthodes d'enseignement du piano et en édifiait une nouvelle, un *Traité d'harmonie* « ou des fonctions tonales des accords » original, qui fait suite aux travaux de Hauptmann et dont la base, absolument scientifique et extraordinairement féconde, est une conception nouvelle de la tonalité et des modes et l'assimilation, en quelque sorte, du mineur au majeur, le majeur mode ascendant (do ré mi fa sol la si do), le mineur mode descendant (la sol fa mi ré do si la). Il a traduit le grand traité d'orchestration et d'instrumentation de Gevaert. Enfin, il a montré qu'il n'était pas qu'un penseur indépendant et qu'il savait s'assimiler et présenter sous une forme heureuse et facile tous les résultats des travaux d'autrui ; il est l'auteur d'une série de seize catéchismes, résumés à l'usage des élèves et des gens du monde, qui embrassent toute la matière musicale, depuis l'étude technique des instruments jusqu'à l'esthétique. Erudit et vulgarisateur en même temps, il pouvait donc, mieux que personne, écrire un dictionnaire de musique qui fût ce qu'il doit être, une encyclopédie musicale suivant l'ordre alphabétique, une encyclopédie à la hauteur de la science contemporaine, — qu'elle devance parfois, — compréhensible sans effort, assez condensée cependant pour n'occuper qu'un volume et que son auteur fût capable de tenir à jour. Aussi le *Musik-Lexikon* qu'il a publié en 1882 a-t-il eu un succès considérable et quatre éditions se sont-elles succédées, toutes scrupuleusement complétées et remaniées.

M. Georges Humbert a eu l'heureuse idée de le traduire. Je n'ai pas besoin de présenter M. Humbert aux lecteurs de la *Gazette*. Professeur lui-même d'histoire de la musique, au courant, comme chef d'orchestre et directeur d'une revue musicale, des exigences du public de langue française, il a conçu sa tâche dans toute sa largeur. L'édition française du dictionnaire Riemann sera à la fois une nouvelle édition de l'ouvrage, l'auteur communiquant à son adaptateur les modifications destinées à la cinquième édition allemande, et un nouveau livre, M. Humbert ajoutant à l'œuvre originale les articles et les renseignements complémentaires utiles en France,

Suisse ou Belgique, et complétant par des explications sur l'harmonie classique celles de M. Riemann, qui s'est le plus souvent exclusivement placé au point de vue de sa doctrine harmonique. Nous avons sous les yeux le premier fascicule, qui sort des presses de l'imprimerie Raymond-Fick, à Genève, et qu'édite à Paris la librairie Perrin. Au milieu de l'étonnante abondance d'articles de l'édition allemande (on peut en juger par les premiers mots du dictionnaire : A, Aaron, Abaco, Abb., Abbandono, Abbatini, Abbé, Abbellimento, Abbey, ABC, Abd-el-Kadir), on y rencontre beaucoup d'articles nouveaux ; tels sont ceux sur Adler, Alexandre, Angerer, Arensky, G. Arnold, Bailly, Balanqué, Barblan, Barbot, Baudoux, Bécourt. D'autres sont complétés, ceux notamment sur Abt, Adam de la Hale, Albert, Amiot Anacrouse, Aristoxène, Audran. Le dictionnaire Riemann-Humbert sera donc le vade-mecum de tout musicien, de tout amateur digne de ce nom, et de tous les élèves. Ce n'est que la branche suisse d'un tronc allemand, les lecteurs français ne voudront pas moins en cueillir les fruits. L'heure de l'exclusivisme a passé, même dans le peuple, depuis que Wagner a acquis droit de cité dans la citadelle parisienne, et l'on sait aujourd'hui se servir d'un outil d'Allemagne sans en faire une arme de guerre.

PAUL MORIAUD.



## CHRONIQUES

GENÈVE. — Nous avons le regret d'informer nos lecteurs que M. Paul Moriaud, l'auteur de tant de chroniques justement appréciées des lecteurs de la *Gazette musicale*, ne pourra continuer à rédiger cet hiver les « Chroniques de Genève ». Malgré nos plus vives instances, M. Moriaud n'a pas cru devoir revenir sur une décision bien mûrie et prise en considération d'une carrière à laquelle il désire vouer tout son talent et toutes ses forces. Nous le prions d'accepter, en même temps que tous nos vœux, l'expression de notre sincère gratitude pour le dévouement avec